



ASSEMBLÉE NATIONALE

13ème législature

élèves

Question écrite n° 101660

Texte de la question

Mme Odette Duriez attire l'attention de M. le ministre de l'éducation nationale, de la jeunesse et de la vie associative sur les conséquences des mesures gouvernementales en matière d'éducation dans le Pas-de-Calais. Le démantèlement du service public de l'éducation, organisé depuis plusieurs années par les pouvoirs publics à travers principalement la réduction des postes d'enseignants, a fragilisé très fortement la possibilité de scolariser en classe maternelle les enfants dès l'âge de deux ans. À la rentrée 2010-2011, 23 000 enfants de deux ans étaient scolarisés dans l'académie de Lille, soit 41 % des enfants de cet âge, contre 63 % en 2000-2001. Ce taux a baissé de 22 points en dix ans. Dans le Pas-de-Calais, le taux de scolarisation à deux ans s'élève à 39 % en 2010-2011, alors qu'il était supérieur à 60 % en 2000-2001. Ce recul s'inscrit dans un contexte national de diminution de la scolarisation des enfants de deux ans, passant de 35 % en 2000 à 15 % aujourd'hui. Sur les 252 retraits de postes d'enseignants prévus à la rentrée prochaine dans le premier degré dans notre académie, la plus grande partie, selon la rectrice, concernera la scolarisation des deux ans même si les ZEP (zones d'éducation prioritaire) ne devraient pas être visées. Ces retraits seraient une catastrophe sociale car les acquisitions, dès le plus jeune âge en maternelle, profitent prioritairement aux plus défavorisés et, d'autre part, les systèmes de remplacement envisagés comme les jardins d'éveil sont payants, inaccessibles pour les publics les plus en difficulté et ne suscitent guère l'enthousiasme dans notre département. Cette politique risque donc de conduire à une aggravation des inégalités sociales entre élèves, ce qui ne manquera pas de se répercuter sur les conditions d'études dans les établissements. Les jeunes du Pas-de-Calais méritent une école publique de qualité, notamment les plus fragiles qui sont les premières victimes de ce démantèlement du service public de l'éducation. Aussi, elle lui demande de bien vouloir lui indiquer sa position sur ce sujet.

Données clés

Auteur : [Mme Odette Duriez](#)

Circonscription : Pas-de-Calais (11^e circonscription) - Socialiste, radical, citoyen et divers gauche

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 101660

Rubrique : Enseignement maternel et primaire

Ministère interrogé : Éducation nationale, jeunesse et vie associative

Ministère attributaire : Éducation nationale, jeunesse et vie associative

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 8 mars 2011, page 2163

Question retirée le : 4 octobre 2011 (Fin de mandat)